



Membre de la FIM

CHARTRE GRAPHIQUE

Règles d'utilisation du logo et mises en page

Juin 2011

SOMMAIRE

Préface

Partie 1 > LE LOGO

1.1 Logotype et tracé régulateur	p. 4
1.2 Couleurs du logotype	p. 5
1.3 Variantes du logotype selon la couleur de fond	p. 6
1.4 Variantes interdites	p. 7
1.4 Zones d'exclusions	p. 8
1.5 Sphère du logo	p. 9

Partie 2 > LA TYPOGRAPHIE

2.1 Typographies	p. 10
2.2 Prescriptions typographiques	p. 12

Partie 3 > LA PAPETERIE

3.1 Papier à lettre et suite de lettre	p. 14
3.2 Carte de visite	p. 15
3.3 Carte de correspondance	p. 16

Le présent manuel présente le logotype du SNDEC (Syndicat National du Décolletage), l'environnement dans lequel il doit évoluer et tous les paramètres qui vont constituer son identité visuelle. Elle a pour objectif de créer une cohérence entre les différentes publications.

Le logotype

Cette partie du manuel décrit le système de déclinaison du logotype et donne toutes les informations permettant de le reproduire et de l'utiliser en préservant son intégrité. Le logo ne doit jamais être redessiné. Il est impératif d'utiliser les fichiers mis à la disposition des utilisateurs.

Les typographies

Cette partie du manuel présente les typographies préconisées pour la communication, interne et externe. Sont décrites aussi les règles d'utilisation de ces typographies. Le respect de ces instructions assure la nécessaire homogénéité de l'image.

La papeterie

Les papiers à lettre et tous les éléments de la papeterie sont imprimés selon un modèle commun : la disposition du logo, l'organisation de tous les textes et mentions, doivent respecter précisément les cotes indiquées. Cette normalisation participe à l'harmonie générale de l'image.

Les modèles d'utilisation

Les courriers, télécopie et les documents divers sont normalisés et tous les collaborateurs utilisent les mêmes modèles. Cette unité de présentation permet de créer chez les correspondants un réflexe de reconnaissance immédiate.

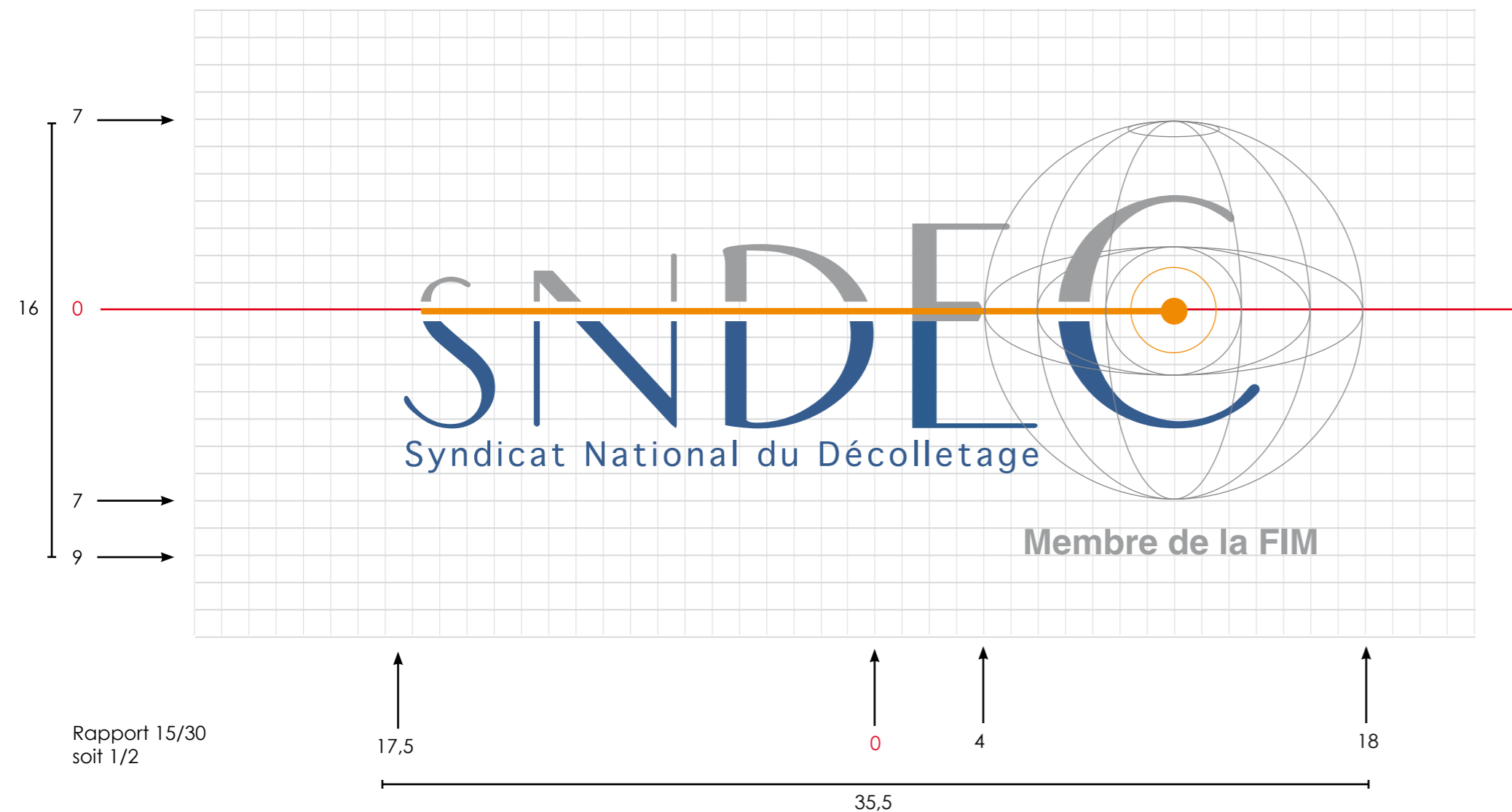
L'ensemble de ces paramètres, logotype, supports, typographies, mises en page, constitue l'identité graphique du SNDEC. La rigueur de cette identité doit confirmer l'image du SNDEC auprès de ses interlocuteurs. Ce programme d'identification visuelle élaboré avec et pour le SNDEC afin de répondre à ses besoins en matière de communication ne peut être efficace que si sa mise en œuvre est rigoureuse.

Et ceci est l'œuvre de chacun.

Porteur d'image

PARTIE 1 Le logo

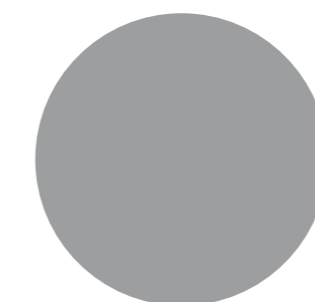
1.1 Logotype et tracé régulateur



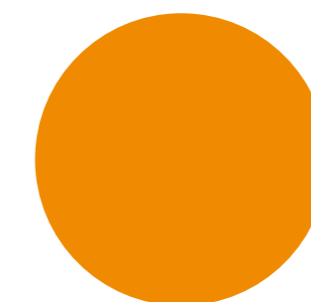
1.2 Couleurs du logotype

Il est recommandé d'utiliser les couleurs du logotype figurant ci-dessous pour tous les supports de communication. Le logotype est en quadrichromie. Dans certains cas, pour une impression en ton direct, on utilise alors le logotype en Pantone. Le logotype est en RVB pour une utilisation web.

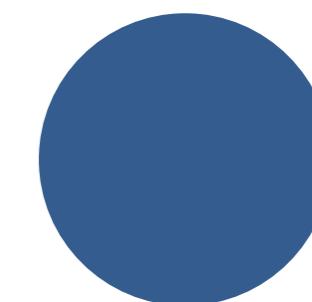
Logo quadrichromie



CMJN > 0.0.0.50

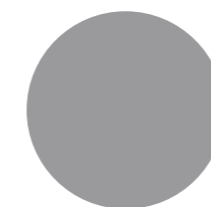


CMJN > 0.55.100.0

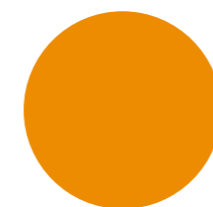


CMJN > 85.65.20.0

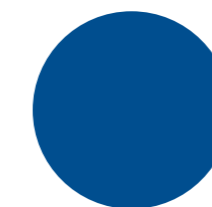
Déclinaison pantone



Cool Gray 9 C

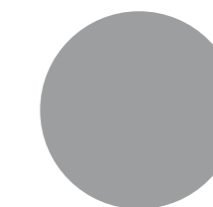


Pantone 717 C

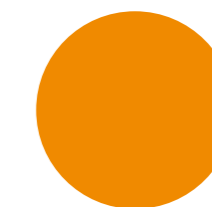


Pantone 653 C

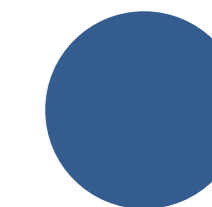
Déclinaison RVB



RVB > 156.158.159



RVB : 240.138.00



RVB : 53.92.142

PARTIE 1 Le logo

1.3 Variantes du logotype selon la couleur de fond

Logo quadrichromie

> sur fond blanc



> sur fond noir



> sur fond illustré



Logo noir&blanc

> sur fond blanc



> sur fond noir



> sur fond illustré



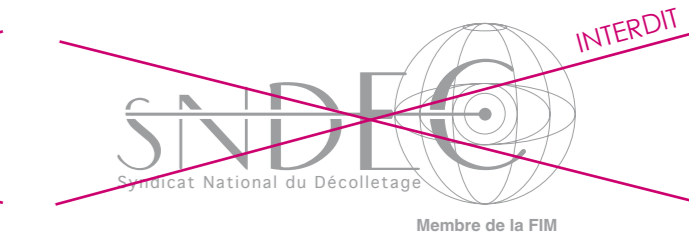
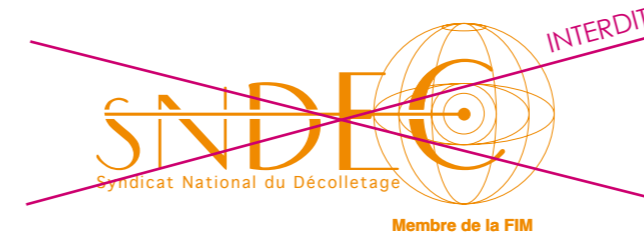
- N 40% > haut des lettres SNDEC
- N 30% > sphère + Membre de la FIM
- N 100% > bas des lettres SNDEC
- N 70% > filet

- N 30% > haut des lettres SNDEC
- N 50% > sphère + Membre de la FIM
- N 100% > bas des lettres SNDEC
- N 70% > filet

- N 40% > haut des lettres SNDEC
- N 30% > sphère + Membre de la FIM
- N 100% > bas des lettres SNDEC
- N 70% > filet

1.4 Variantes interdites

Ci-dessous quelques exemples de déclinaisons interdites.



PARTIE 1 Le logo

1.5 Zones d'exclusions

Le logotype a une zone de protection, un blanc tournant, égal à la partie basse de la lettre "S" de SNDEC. Les éléments avoisinants n'entrent pas dans cette zone. On laisse au minimum cet espace de respiration.



> zones d'exclusions respectées



> zones d'exclusions non respectées



1.6 Sphère du logo

La sphère du logo SNDEC est composée principalement de filets dont l'épaisseur ne peut être inférieure à 0,2 pt.



PARTIE 2 La typographie

2.1 Typographies

La typographie choisie pour le logotype est Geneva Regular. Pour accompagner cette typographie, on utilise la typographie Century Gothic.

Century Gothic a été choisie pour ses qualités de lisibilité, d'efficacité et de commodité.

C'est une police simple, sans empattement. Elle bénéficie d'un éventail de graisses particulièrement adaptées pour transmettre un message précis, une information claire et hiérarchisée (Regular, *Italic*, **Bold**, **Bold italic**).

La lisibilité est la qualité première de la Century Gothic qu'elle soit exploitée en bas de casse (minuscules) ou en capitales (majuscules).

C'est une police courante, disponible sur tous les ordinateurs, par défaut.

Cependant si ces polices ne sont pas installées sur votre ordinateur, il est conseillé d'utiliser des polices de substitution qui faciliteront l'utilisation de cette charte. À savoir la police Geneva Regular sera remplacée par Tahoma et Century Gothic par Arial.

Geneva

Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789
&é»'(§è!çà)

Century Gothic

Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789
&é»'(§è!çà)

Italic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789
&é»'(§è!çà)

Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789
&é»'(§è!çà)

Bold Italic

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789
&é»'(§è!çà)

2.2 Prescriptions typographiques

Noms propres

Prénom en bas de casse (minuscule) et nom en majuscule.

Ex. : Lionel BAUD

Adresses postales

780 avenue de Colomby - BP 20200 - 74304 Cluses Cedex

Téléphones et fax

Tél. : 04 50 98 07 68 - Fax : 04 50 96 14 98 (un espace et pas de point entre les paires de chiffres).

Sur un document destiné à l'étranger : Tél. : +33 (0)4 50 98 07 68 - Fax : +33 (0)4 50 96 14 98

Site et e-mail

En bas de casse. Site : www.sndec.com - E-mail : sndec@sndec.com

Dates

12-15 mars 2011 (date en entier), 12-15/03/11 (date abrégée).

Euros

25 €, 250,50 €, 250 000 € (un espace entre le chiffre et le signe €, un espace et pas de point entre les milliers, une virgule non suivie d'un espacement pour les centimes). En France, euro prend la marque du pluriel : 1 euro, 2 euros.

Exemple

Carte de visite.



PARTIE 3 La papeterie

3.1 Papier à lettre et suite de lettre

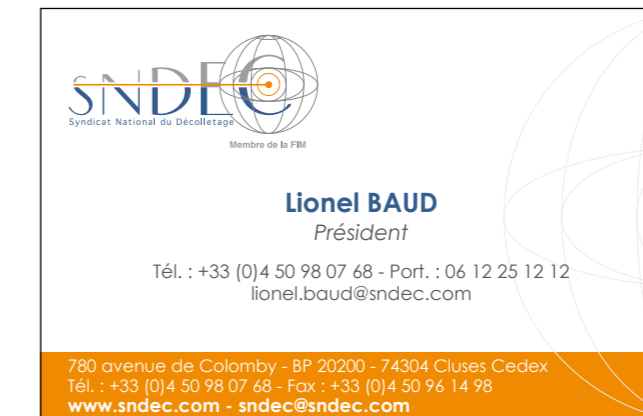
Format A4.



3.2 Carte de visite

Format 85 x 55 mm.

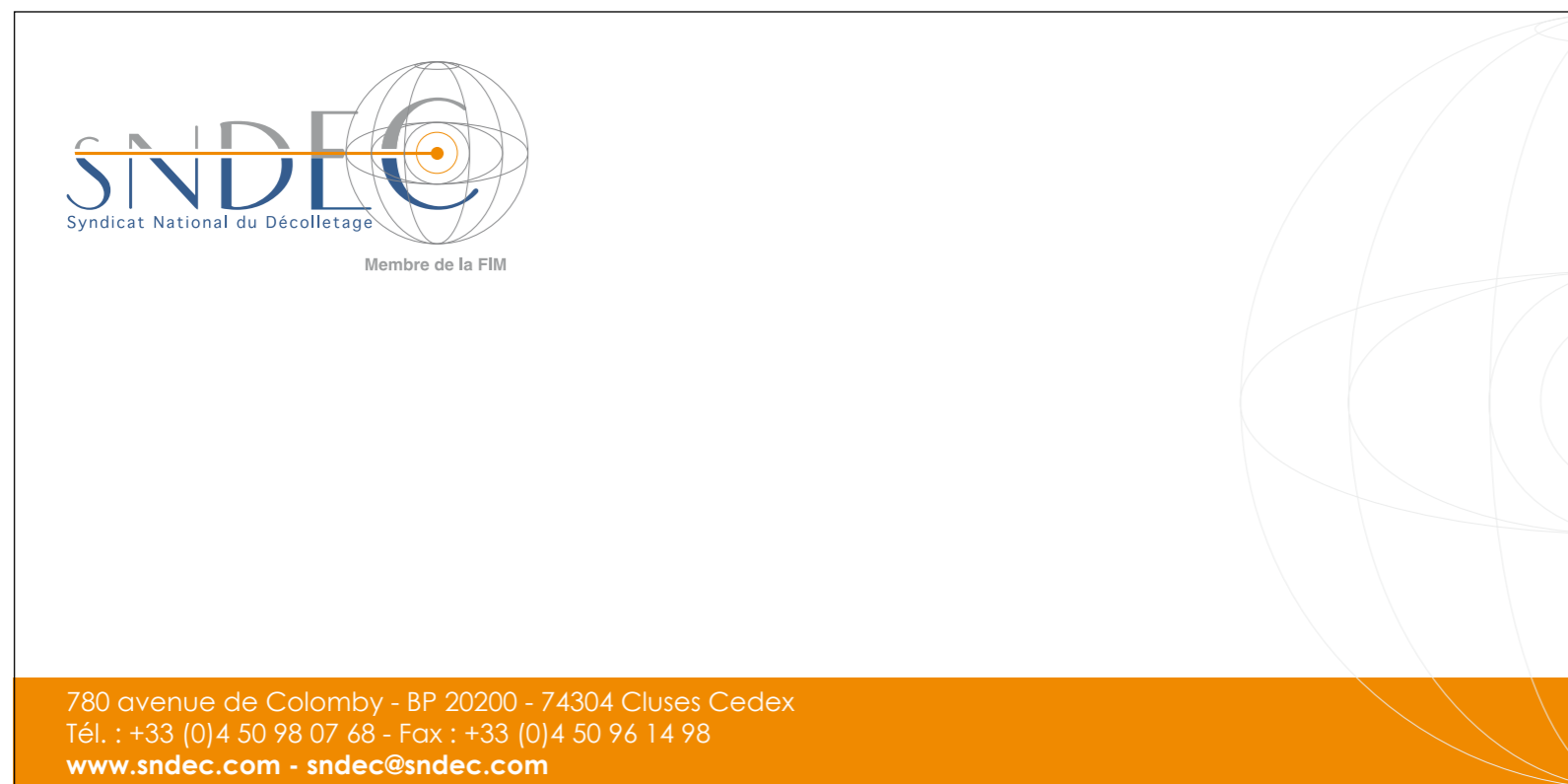
Impression quadri avec vernis mat sur l'ensemble de la carte et vernis brillant sur le logo.




PARTIE 3 La papeterie

3.3 Carte de correspondance

Format 105 x 210 mm.
Impression quadri avec vernis mat sur l'ensemble de la carte et vernis brillant sur le logo.



Cette charte graphique a été réalisée en juin 2011 par  porteur d'image
Pour toute question nous vous invitons à prendre contact avec :

SNDEC

780 avenue de Colomby - BP 20200 - 74304 Cluses Cedex
Tél. : +33 (0)4 50 98 07 68 - Fax : +33 (0)4 50 96 14 98
www.sndec.com - sndec@sndec.com